## Convention de prêt à usage individuel de matériel pédagogique adapté Utilisable en dehors du milieu scolaire

Secteur: PORT A	N° de Convention : 33465
Article 1:	
circulaires relatives au " financement de matériel pédagogique sensorielles, motrices ou mentales, intégrés en milieu ordinair	
Le Rectorat de la Reunion représenté par, <b>Le Recteur de la R</b> met à disposition de l'élève : LAPPERRIERE OCEANE N domicilié : 46 rue Gabriel Peri 97420 LE PORT Le matériel pédagogique individuel adapté suivant :  - Ordinateur, référence :X230T immatriculé sous le n°	é(e) le : 19-04-2004
Valeur globale du matériel prêté 822 € pour son usage scolaire afin d'effectuer des travaux afférents à	a sa scolarité.
Article 2:	
Ce prêt de matériel est consenti jusqu'au 31-07-2017, et est ré	évisable selon l'évolution de la situation de l'utilisateur.
Article 3:	
Le cocontractant utilisateur et ses représentants déclarent sur l d'une aide pour l'acquisition ou d'un prêt d'un matériel similair	
Article 4:	
Le cocontractant utilisateur et ses représentants sont tenus de veiller " en bon père de famille " à la garde et à la conservation du matériel pédagogique désigné ci-dessus.Le cocontractant utilisateur ne pourra utiliser, en classe et à son domicile, que dans le cadre de sa scolarité et pour effectuer des travaux afférents à sa scolarité.Le tout à peine de dommages et intérêts, s'il y a lieu. Le cocontractant utilisateur et ses représentants sont tenus de porter à la connaissance du Rectorat tout sinistre affectant le matériel prêté. Il est rappelé que, conformément à l'article 1884 du Code civil, le responsabilité des représentants de l'utilisateur sera engagé en cas de perte, vol ou dégradation autre que celle liée à l'usage conforme du matériel.	
Article 5:	
La souscription d'une assurance contractée par les représentan	ts de l'utilisateur pour ce matériel est vivement conseillée.
Article 6:	
Les frais d'utilisation de ce matériel pouvant être amené au do l'utilisateur. A ce titre, les cartouches d'encre, le changement d'greffer sur ces matériels sont à la charge de l'utilisateur.	micile sont, dans ce cadre, à la charge des représentants de le batterie de l'ordinateur, et les éléments optionnels pouvant se
A SAINT DENIS le 04-09-2014	Livré le:

Pour le Rectorat:

1 / 1

NOM,PRENOM,QUALITE et SIGNATURE